



Construire des références pour l'AB

**Chambre d'agriculture
région Centre**
Étude de cas



Grandes cultures en Eure-et-Loir

Mai 2013

E Pautrat et A Dumontier

Présentation de l'exploitation

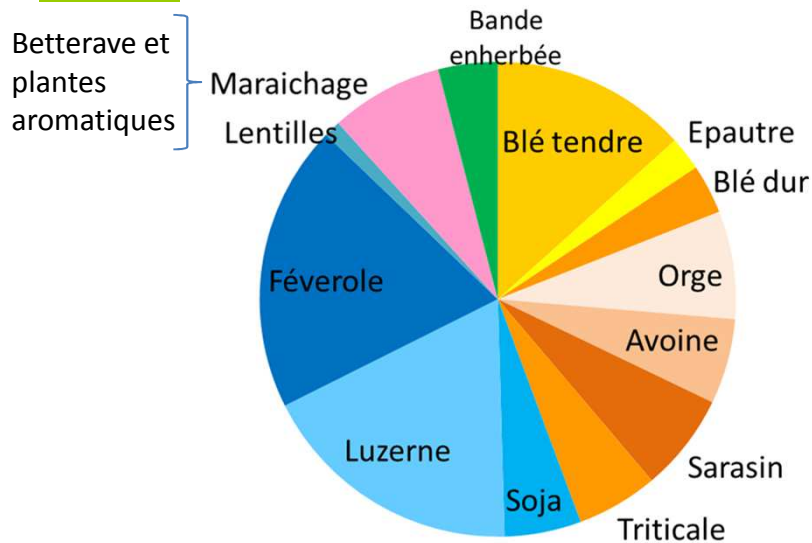
Statut : EARL

Main d'œuvre

2 UTA permanents
0,35 UTA temporaire (*ouvrier agricole et prestataire service*)

Troupeau : aucun

SAU : 173,89 ha



Commercialisation : circuit long

- 80% Vente à un grossiste
- 20% vente à un transformateur (luzerne)

Diversification : gîte rural

Résultat économie: EBE : 117 434 €



dont surfaces irrigables : 80% (140 ha)

dont surfaces en AB : 100%

Début de conversion : 1998

Fin de conversion : 2011

Résilience : facteurs généraux

Facteurs positifs

Durée en bio : 14 ans en AB en 2012

Qualité de vie : bonne

Nombre d'UTA : 2,4 dont 2 permanents

Historique, évolutions et perspectives: système très stable depuis sa conversion à l'AB, pas d'évolution prévue à part l'embauche d'un mi-temps supplémentaire

Qualité et quantité de travail : ce système agricole dispose d'une bonne marge de manœuvre quant à la charge de travail :

Formation : formations régulières, bon accès aux conseils, avec des sources diversifiées. Par contre, pas d'implication dans un programme de recherche, mais un bon niveau d'accès à l'information

Qualité bonne : pas d'astreinte et très peu de périodes de pointe de travail (5 semaines par an), recours ponctuellement à l'entraide et aux travaux collectifs, périodes de pointe jugées 3 sur 4 (1 : très désagréable / 4 : agréable)

Irrigation : la surface irrigable représente 80% de la SAU. Le système dispose d'un bon niveau d'équipement, avec un dispositif d'économie d'eau (réseau enterré) lui permettant de faire face à des déficits hydriques.

Quantité moyenne à forte : 50 à 60h de travail par semaine, 1 week-end de libre par mois, 2 semaines de vacances par an,

Irrigation : la surface irriguée en moyenne représente 30% de la surface irrigable et 23% de la SAU, ce qui atteste d'une assez bonne adéquation des cultures et variétés à l'hygrométrie locale.

Facteurs à prendre en compte

Partage des responsabilités : pas de répartition des responsabilités, mais ce point n'est pas gênant dans la mesure où la charge de travail ne nécessite pas une répartition / délégation forte du travail.

Pérennité des emplois créés : la main d'œuvre saisonnière n'est pas reprise d'une année sur l'autre (risque en matière de disponibilité de main d'œuvre, mais elle ne représente que 2% de la charge de travail annuelle). L'essentiel du travail est assuré par de la main d'œuvre permanente.

Vulnérabilité face aux aléas climatiques : les facteurs de vulnérabilité autres que sécheresse n'ont pas encore eu de conséquences importantes sur le système, ce qui atteste d'une bonne stabilité. Le chef d'exploitation raisonne sur la marge économique comme indicateur d'un choc. Les postes de réductions des dépenses en cas de fortes pertes économiques sont les intrants, les investissements non obligatoires (non renouvellement de tracteur et de matériel).

Autonomie semencière : 20% des semences sont produites sur l'exploitation. Le système est assez dépendant des prix des semences, mais se garantit en contrepartie un accès à des variétés aux caractéristiques agronomiques connues.

Facteurs négatifs

Autonomie en matière organique : achat extérieur de la totalité de la MO nécessaire : fientes, fumier de cheval, farine de viande.

Vulnérabilité face aux aléas climatiques : les années sèches ont été jusqu'à présent le seul facteur de perte de production importante ; les surfaces irrigables représentent 80% de la SAU, avec un dispositif d'économie d'eau (réseau enterré), ce qui représente un point positif pour faire face aux déficits hydriques ; Cependant, l'eau provient uniquement d'un forage et est donc soumise à restriction en période sèche. Le recours à des variétés plus résistantes à la sécheresse est envisagé. Un stockage des eaux hivernales pourrait réduire la vulnérabilité face aux sécheresses, en garantissant un volume disponible même en cas de restriction, (mais viabilité économique à prendre en compte pour de tels investissements).

Commercialisation : une faible diversité des circuits de commercialisation (2 clients : 1 grossiste et 1 transformateur) laisse peu de place à la négociation sur les prix. Néanmoins le système n'est pas dépendant d'une seule production grâce à une bonne diversité des produits (14 espèces et 20 variétés)

Ressource énergétique : pas d'énergie renouvelable, les ressources énergétiques proviennent exclusivement du Fioul et de l'électricité nucléaire.

Résilience : indicateurs économiques

indicateurs positifs

EBE : 117 434 €

VA / produit Brut : 0,79

EBE / produit Brut : 0,36

Charges opérationnelles / produit Brut : 0,18

produit Brut / UTA : 137 208,75 € / UTA

Capacité d'autofinancement : 111 434 €

CA de la production principale / produit brut : 0,14

Nb de produit générant un CA > 5% du Produit Brut : 6

Nb d'activités de diversification :

gîte rural

conjointe avec un travail salarié

indicateurs à prendre en compte

Activité exercée à titre principal.

Taux d'endettement long et moyen termes : non renseigné.

Taux d'endettement court terme : non renseigné.

indicateurs négatifs

Chiffre d'affaire venant du client principal / produit brut : 0,8

Autonomie

Domaines de forte autonomie

Capacité d'autofinancement : importante avec 111 434 €, ce qui permet d'investir sans avoir recours à l'emprunt

Chiffre d'affaire de la production principale / produit brut : 0,14

Nb de produit générant un CA > 5% du produit brut : 6

Domaines de moyenne autonomie

Qualité du travail : niveau de recours à l'entraide et au travail collectif existant mais faible.

Pérennité des emplois créés : la main d'œuvre saisonnière n'est pas reprise d'une année sur l'autre (risque en matière de disponibilité de main d'œuvre) mais elle ne représente que 2% de la charge de travail annuelle. L'essentiel du travail est assuré par de la main d'œuvre permanente.

Taux d'endettement long et moyen termes : non renseigné.

Taux d'endettement court terme : non renseigné.

Subvention d'exploitation / produit brut : 0,32
(moyenne des cas types ROSACE Grandes cultures non bio : 0,257 ; bio : 0,40)

Domaines de faible autonomie

Matériel végétal : 20% des semences produites sur place.

Matériel organique : la totalité de la matière organique est importée.

Commercialisation : une faible diversité des circuits de commercialisation (2 clients : grossiste et transformateur) laisse peu de place à la négociation sur les prix (autonomie décisionnelle).

Chiffre d'affaire venant du client principal / produit brut : 80 %

Subvention d'exploitation / UTA permanent: 53 112 € / UTA permanent (moyenne des cas types ROSACE Grandes cultures non bio : 33 315 € / UTA permanent ; bio : 37 065 € / UTA permanent).

Production d'énergies renouvelables : aucune.

Irrigation : accès à l'eau via un forage, soumis aux restrictions en période de sécheresse.

Diversité

Très favorable

Diversité des cultures : 14 espèces dont 12 en grandes cultures, 2 en maraichage ; 20 variétés.
Répartition relativement équilibrée entre les différentes espèces.

Diversité des sources d'information : recours à 4 sources de conseil (organisme de développement, économique, via le contrat de productions plantes aromatiques, autres agriculteurs en AB). 2 jours de formation technique par mois. 1 jour par mois passé au sein des organismes professionnels agricoles.

Diversité des sources de revenu : activité agricole à titre principal, gîte rural et conjoint avec un travail salarié.

Favorable

Diversité des sources de main d'œuvre : recours dans 80% des cas à la main d'œuvre permanente (2UTA)
Prestataire de service dans 2% des cas (binage et tri des légumes).

Diversité des productions : 6 produits sur 14 générant un chiffre d'affaire > 5% du produit brut.

Peu favorable

Diversité écologique : Présence uniquement de bandes enherbées, pas d'autres SET.

Chiffre d'affaire venant du client principal : 80% du produit brut généré par la vente à un grossiste.

Bilan global en terme de résilience, autonomie et diversité

atouts

- **Système globalement stable**, en AB depuis assez longtemps (14 ans), sans aléa majeur à l'exception d'une sécheresse importante une année ayant engendré des pertes économiques importantes.
- **Rotation longue** avec une bonne diversité des cultures et des variétés et des surfaces équivalentes pour chaque culture.
- **Un bon accès à l'information** (formations, conseil) favorisant une bonne conduite du système et facilitant son adaptation en cas de nécessité.
- **Des indicateurs économiques bons** (système viable économiquement), avec en outre une sécurité des revenus grâce à des sources de revenus extérieures (gîte rural et travail salarié du conjoint).
- **Une bonne marge de manœuvre en terme de charge de travail** permettant une bonne réactivité face aux charges de travail imprévues.
- **Niveau d'équipement en irrigation important** avec néanmoins une faible dépendance vis-à-vis de l'irrigation.

points faibles

- **Système relativement peu autonome** en particulier pour :
 - l'approvisionnement en semences,
 - l'approvisionnement en matière organique,
 - Son poids dans la négociation face aux clients,
 - Son approvisionnement en énergie.
- La diversité des cultures est bonne pour un système en grandes cultures mais **la diversité biologique est faible** (notamment, SET importante mais non diversifiée).
- **L'accès à l'eau peut être limité** en cas de restrictions en période de sécheresse.

Éléments à considérer suivant le contexte

- Pas de délégation dans les décisions.
- Part des subventions dans le résultat de l'exploitation.

Information nécessaire pour complément :
sensibilité du système face aux ravageurs et adventices